

CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 23 OCTOBRE 2023- 18h30
SALLE POLYVALENTE DE SAINT MARCELIN DE CRAY
VU POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 ET L.5211-1 DU C.G.C.T.

Le vingt-trois octobre deux mil vingt-trois, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunais, régulièrement convoqué, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de Saint Marcelin de Cray au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPEUCH, Président, et a examiné les délibérations suivantes :

Nombre de suffrages exprimés : 56

La séance est ouverte à : 18h30

La séance est levée à : 20h30

LISTE DES DELIBERATIONS

N° de rapport	N° de la délibération	Objet de la délibération	Nombre de suffrages exprimés	Modalités du vote	POUR	ABSTENTION	CONTRE
QUESTIONS INSTITUTIONNELLES							
1	116-2023	Désignation secrétaire de séance	56	Main levée	56		
2	117-2023	Approbation procès-verbal du 18 septembre 2023	56	Main levée	56		
FINANCES							
3	118-2023	Pacte de solidarité budgétaire et fiscale : attribution de fonds de concours	56	Main levée	56		
4	119-2023	Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024	56	Main levée	56		
5	120-2023	Attribution de compensation définitives 2023 et provisoires 2024	56	Main levée	55		1
6	121-2023	Décision modificative n°1	56	Main levée	56		
RESSOURCES HUMAINES							
7	122-2023	Adoption de la prime pour le pouvoir d'achat	56	Main levée	52	3	1
8	123-2023	Modification du tableau des effectifs	56	Main levée	56		
EAU ET ASSAINISSEMENT							
9	124-2023	Service assainissement : Création d'une régie autonome qui concerne les compétences assainissement collectif et non-collectif – Création d'un budget annexe assainissement - Création du conseil d'exploitation – Validation des statuts et validation de la dotation au budget principal	56	Main levée	56		
10	125-2023	Subvention au Syndicat Mixte du SPANC du Clunais	56	Main levée	56		
AGRICULTURE - ALIMENTATION - FORET ET BIODIVERSITE							
11	126-2023	Dépôt d'un dossier pour l'appel à projet « Audits territoriaux multi-acteurs » du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	56	Main levée	56		
ECOLE DE MUSIQUE - DANSE ET THEATRE							
12	127-2023	Approbation du règlement intérieur et règlement des études	56	Main levée	56		

A Cluny,

Affiché le : 25/10/2023

Le Président.

Le secrétaire de séance


